

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N°32**  
**Mardi 5 septembre 2017**

**Présents** : M. Le Maire Jean Louis VIGNON, Julien POUPON, Hervé LE MENS, Nathalie ABIVEN, Pascale DIVERRES-CORRE, Bernard CORNEC, Laure LAUVERGEAT, Rémi LE BERRE, René RAUD, Jeannine LE GALL, Georges JEZEQUEL, Philippe MOULLEC, Karine MORVAN, Bernard LE CAHAREC et Fabienne SIMON.

**Excusés** : Annie MOAL donne pouvoir à Julien POUPON  
Yvan BRISHOUAL donne pouvoir à Philippe MOULLEC

Secrétaire de Mairie : Muriel TRAPATEAU  
Secrétaire de séance : Jeannine LE GALL

Début de séance : 20h30 en présence de Mme Marie-Hélène BEGOC, présidente du SIVU

Le compte rendu n° 31 est approuvé à l'unanimité

**1. Avenir de l'EHPAD – intervention de Marie-Hélène BEGOC :**

Marie-Hélène BEGOC, présidente du SIVU et élue de L'Hôpital-Camfrout, présente le GCSMS (Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale).

L' EHPAD a été créée il y a 23 ans, selon la volonté de 8 communes. A partir du mois d'août 2019, le SIVU devra disparaître car il ne sera pas en conformité avec la loi NOTRe. La création d'un GCSMS est nécessaire pour la continuité de l'EHPAD.

Après discussion, le conseil se demande si une association peut gérer l'EHPAD. Les contraintes sont à étudier pour passer dans l'associatif.

Malgré les rumeurs, l'EHPAD ne fermera pas, une solution sera trouvée.

**2. Rentrée scolaire 2017**

Il y a deux nouveaux enseignants. Martine LE MARTELOT est remplacée en CP par Gaëlle GOURVES qui enseignait en CE2 auparavant. Cette dernière est remplacée par Annabelle LEHRE et Nolwenn PRIGENT (Nolwenn PRIGENT remplace également Daniel GOURMELON les mardis et mercredis).

Yann SIMON est, quant à lui, remplacé en MS par Mélissa KERMARREC et Armance SORTAIS qui intègrent l'équipe d'enseignants.

L'effectif est de 195 élèves inscrits répartis dans 8 classes.

Le décret du 28 juin 2017 permet le retour à la semaine des 4 jours. A Saint-Urbain, l'école reste à la semaine des 5 jours pour cette année scolaire.

Une consultation sera faite courant de l'année pour connaître l'avis des parents et des enseignants sur ce fonctionnement.

Les TAP continuent le vendredi avec l'intervention de 7 personnes extérieures. L'activité Arts plastiques est remplacée par l'activité poterie.

Le nombre d'enfants inscrits au TAP est sensiblement le même que l'année précédente.

### 3. Le devenir des CAE

Suite à une décision de l'état, les contrats aidés vont diminuer pour cesser rapidement. L'état avait incité les communes à employer des CAE.

Les différents CAE qui ont exercé à St Urbain ont suivi des formations. Ces CAE sont des acteurs importants qui aident les enseignants et rendent la vie des enfants plus agréable.

Il y a 3 CAE à l'école de Saint-Urbain.

L'un des CAE termine au mois d'octobre 2017 et les 2 autres au mois d'avril 2018. Une solution devra être trouvée d'ici-là.

### 4. Bilan des travaux bibliothèque-garderie

Les travaux se poursuivent normalement, nous sommes arrivés à la moitié des travaux.

<b>DÉPENSES HT</b>		Dépensés au 25/08/2017
Étude de faisabilité *	7 647	317 382
Démolition *	10 000	
Acquisition terrain *	82 207	
Travaux - suivant marché	488 609	
Maîtrise d'œuvre	52 200	
Mission SPS-CT	6 490	
Mobilier	30 000	
Dépenses imprévues	10 000	
Ouvrages	15 000	
<b>Total des dépenses</b>	<b>702 153</b>	

<b>RECETTES - SUBVENTIONS</b>	Accordées	Déjà perçues	Demandées le 25/08/2017
DETR	150 000	45 000,00 €	18 000,00 €
FSIL	158 354	26 010,73 €	37 465,58 €
Réserve parlementaire	15 000		6 980,00 €
Région - Pays de Brest (en attente)	96 961		
Conseil Départemental :			
Bibliothèque	65 321		29 000,00 €
Garderie (en attente)	17 604		
Mobilier	9 000		
Ouvrages	7 500		
<b>Total de subventions soit 74 %</b>	<b>519 740</b>	<b>71 010,73 €</b>	<b>91 445,58 €</b>

Reste à charge communale	182 413
	soit 26 %

Dépenses complémentaires	Montant HT
- Terrassement aux abords de la garderie : Devis en attente	
- Ajout alimentation électrique :	2 077,05 €
- Ouverture vers réfectoire :	2 000,00 €
- Porte aluminium réfectoire	1 836,00 €
Total	5 913,05 €

Le reste à la charge de la commune sera de 26 %.

Des dépenses complémentaires sont prévues, notamment le terrassement aux abords de la garderie pour 9 000 € environ (en attente de devis) et des plus-values ont été chiffrées pour 5913 €.

#### 5. Vestiaire de foot : réhabilitation toiture

Des infiltrations sévères sont apparues. Les vestiaires sont inutilisables dans l'état actuel (dangereux au niveau de l'électricité). Des devis ont donc été établis pour la charpente et couverture. Ils se situent entre 15 000 € et 17 500 €.

Vote à l'unanimité pour que les travaux soient effectués au plus vite.

#### 6. Convention BRUDED

L'association a pour but de promouvoir l'aménagement du territoire dans l'esprit du développement durable en Bretagne et Loire Atlantique. Pour cela, l'association met en réseau les collectivités afin qu'elles puissent partager leurs expériences et leurs initiatives de développement durable.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil décide de ne plus adhérer à cette convention.

#### 7. Modification du budget eau

Fonctionnement Dépenses	Augmentation de crédit	Diminution de crédit
<b>Chapitre 014</b> 701249 – Reversement redevance agence eau	3 010 €	
<b>Chapitre 014</b> 706129 – Reversement redevance modernisation agence eau	420 €	
<b>Chapitre 011</b> 6063 – Fournitures d'entretien		3 430 €

A l'unanimité le conseil municipal approuve ces modifications.

## **8. État d'avancement du PLUi**

Déclinaison des orientations générales du PADD (plan d'aménagement durable).

C'est l'axe 2 du volet habitat qui est examiné.

Le PLUi sera opérationnel en 2020. Actuellement, la commission recense les terrains disponibles sur le territoire. Le but est de limiter l'étalement urbain. A Saint-Urbain, 15 logements à l'hectare sont autorisés. Dans la Communauté de communes, 300 logements peuvent être construits, en moyenne, par an dont 8 à Saint-Urbain. Kerdostin n'est pas dans l'enveloppe urbaine. Nous avons passé en revue les terrains constructibles dans les zones U. Des propositions seront faites à la CCPLD.

## **9. Convention tractopelle avec Irvillac**

Une convention a été passée pour l'utilisation du tractopelle avec la commune d'Irvillac. Elle a été présentée au Conseil.

## **10. Questions diverses**

- Un désherbeur mécanique a été expérimenté à Saint-Urbain. Il coûte 14 000 € HT et est subventionné à 80 % s'il est acheté avec la commune d'Irvillac. Il reste 1 500 € à la charge de la commune
- Des travaux ont été faits cet été à l'école
- Pascale CORRE-DIVERRES nous présente quelques photos de la rentrée de septembre sur les Mésanges de Dirinon
- Nathalie ABIVEN nous informe que le repas des plus de 65 ans aura lieu le samedi 30 septembre à Ty Kreis-ker
- Le forum des associations aura lieu le vendredi 8 septembre de 18 h à 20 h
- Le Conseil communautaire aura lieu le 29 septembre et est ouvert à tous
- Les lampadaires au terrain de foot seront mis en place semaine 38
- Une réunion publique à Pen Ar Dorguen a eu lieu le jeudi 7 septembre
- Des travaux de voirie commenceront mi-septembre
- Le radar pédagogique a été placé route de Kerhuel à l'entrée du bourg pendant 18 jours. Il a enregistré 700 véhicules. Sur la route d'Irvillac, il est resté 35 jours en mode espion dans les 2 sens. Ensuite, il est resté en mode normal afin de voir les réactions des automobilistes
- Au prochain conseil, on parlera de la MPT
- Un logiciel a été mis en place pour la gestion des groupes de TAP
- Georges JEZEQUEL demande si le repas des anciens pourrait concerner les résidents de 70 ans et plus (au lieu des 65 ans et plus actuellement)
- Karine MORVAN annonce la date du trail de la Mignonne, organisé par Naturvan, le dimanche 17 septembre
- Pour le trail, Philippe SIMON a ouvert un chemin de la station d'épuration au Bodan.

Prochain conseil : jeudi 19 octobre à 20h30

La séance est levée à 22h45